NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR7300942 - Vallée de l'Arn

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 8
6. GESTION DU SITE 8

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR7300942

1.3 Appellation du site

Vallée de l'Arn

1.4 Date de compilation

31/01/1996

1.5 Date d'actualisation

20/03/2023

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Midi-Pyrénées	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/05/2002
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 13/04/2007

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000000820807

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 2,58083°

Latitude : 43,52972°

2.2 Superficie totale

1456 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

0%

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
73	Midi-Pyrénées
91	Languedoc-Roussillon

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
34	Hérault	30 %
81	Tarn	70 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
81014	ANGLES
34107	FRAISSE-SUR-AGOUT
34229	RIOLS
34293	SALVETAT-SUR-AGOUT
34305	SOULIE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
					A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3110 *Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (Littorelletalia uniflorae)*		0,3 *(0,02 %)*		G	C	C	A	A
3260 *Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion*		0,08 *(0,01 %)*		G	C	C	A	A
4030 *Landes sèches européennes*		1,74 *(0,12 %)*		G	C	C	B	A
6230 *Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)*	X	1,15 *(0,08 %)*		G	C	C	A	B
6410 *Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)*		3,03 *(0,21 %)*		G	C	C	B	A
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		10,12 *(0,7 %)*		G	C	C	A	A
6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		0,79 *(0,05 %)*		G	C	C	B	A
7140 *Tourbières de transition et tremblantes*		0,01 *(0 %)*		G	C	C	A	B
8230 *Roches siliceuses avec végétation pionnière du Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion dillenii*		1,1 *(0,08 %)*		G	C	C	A	A
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	2,6 *(0,18 %)*		G	C	C	B	A
9120 *Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagenion)*		16,87 *(1,16 %)*		G	C	C	A	A

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .

- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1029	*Margaritifera margaritifera*	p			i	P	DD	B	B	A	B
I	1092	*Austropotamobius pallipes*	p			i	P	DD	C	A	C	C
F	1096	*Lampetra planeri*	p			i	P	DD	C	A	C	B
M	1308	*Barbastella barbastellus*	p			i	P	DD	C	B	C	C
M	1355	*Lutra lutra*	p			i	P	DD	C	A	C	C

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.

- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	5 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	5 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	5 %
N16 : Forêts caducifoliées	35 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	49 %

Autres caractéristiques du site

Situé intégralement dans le périmètre du Parc naturel régional du Haut-Languedoc, à l'extrême sud du massif central, la Vallée de l'Arn couvre un périmètre de près de 1500 hectares, de la source de l'Arn (département de l'Hérault) au lac de barrage des Saint-Peyres (département du Tarn). A l'est, son périmètre se limite au lit mineur de l'Arn, mais à l'ouest, il englobe plusieurs centaines de mètres de part et d'autres du cours d'eau.

Le site est une vallée plus ou moins encaissée, bordée de zones forestières, de terres agricoles (pâturage et prairies de fauche) et de nombreuses zones humides. Il contient la partie la plus amont de l'Arn, qui est dans ce secteur un cours d'eau torrentiel circulant sur socle acide.

D'un point de vue géologique, ce site repose essentiellement sur des terrains comprenant des roches plutoniques (granite à deux micas) et métamorphiques : gneiss #illé (précambrien) et schiste (cambrien).

Vulnérabilité
:

4.2 Qualité et importance

Le site est remarquable de par la qualité de ses eaux, qui lui permet d'héberger l'une des rares populations françaises de Mulette perlière (Margaritifera margaritifera), et certainement l'une des plus importantes tant en matière d'effectifs que de reproduction avérée.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	I01	Espèces exotiques envahissantes		I
H	K03.03	Introduction de maladies (pathogènes microbiens)		I
L	A03.03	Abandon / Absence de fauche		I
L	A04.01	Pâturage intensif		I
L	B01	Plantation forestière en milieu ouvert		I
L	B02.02	Coupe forestière (éclaircie, coupe rase		I

		)		
L	B03	Exploitation forestière sans reboisement ou régénération naturelle		I
L	G05.07	Mesures de conservation manquantes ou improprement conduites		I
M	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
M	G01.08	Autres activités de plein air et de loisirs		I
M	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
M	J02	Changements des conditions hydrauliques induits par l'homme		I
M	J03.02	Réduction de la connectivité de l'habitat par une action anthropique (fragmentation)		I
M	M01.01	Changements de température		B
M	M01.02	Sécheresses et diminution des précipitations		B

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A04.02	Pâturage extensif		I
H	B02.05	Production forestière non intensive (en laissant les arbres morts ou dépérissants sur pied)		I
H	G05.09	Clôture, barrière		I
L	M02.04	Colonisation naturelle d'espèce		B
M	A03.02	Fauche non intensive		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Propriété d'une association, groupement ou société	%
Collectivité territoriale	%
Domaine régional	%
Domaine public de l'état	%

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
80	Parc naturel régional	100 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
80	Haut Languedoc		100%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Parc naturel régional du Haut-Languedoc

Adresse : 1 place du Foirail 34220 Saint-Pons-de-Thomières

Courriel : accueil@parc-haut-languedoc.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : Document d'objectifs de la Zone Spéciale de Conservation Vallée de l'Arn
Lien :
https://fr.calameo.com/read/000486397099b1b6a2739

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Aménagements forestiers pour les forêts soumises.

Gestion spécifique de la partie du site comprise dans le périmètre de l'espace naturel sensible des Rives de l'Arn géré par le Département de l'Hérault (voir Plan de gestion écologique à vocation forestière et pastorale du domaine départemental des Rives de l'Arn, 2016).

Le Document d'objectifs, réalisé par le Parc naturel régional du Haut Languedoc, a été validé par le comité de pilotage du site en novembre 2008. Il est actuellement (2023) en cours d'évaluation, et le périmètre du site est en train d'être réétudié.

Le Parc naturel régional du Haut-Languedoc est la structure animatrice du site depuis mars 2009. L'animation est en cours avec l'ensemble des acteurs locaux.